

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE



FACHES THUMESNIL

BUDGET PRIMITIF 2019

Conseil Municipal du 13 février 2019

I. FONCTIONNEMENT, UN BUDGET EN HAUSSE

Plusieurs hausses ponctuelles, liées notamment aux travaux en cours, expliquent cette évolution. Celle-ci est possible par une dynamique encore plus forte des recettes.

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE

A. DES RECETTES EN HAUSSE (+3,9 % soit +0,69 M€)



- **Le produit fiscal global devrait augmenter de +0,34 M€** (suite de l'intégration des nouveaux logements), mais aussi du fait de la revalorisation forfaitaire. Les compensations de taxe d'habitation devraient être maintenues au niveau 2018.
- **Stabilité des dotations de l'Etat et des autres partenaires**, à l'exception de la péréquation par la Dotation de Solidarité Urbaine, dont la hausse concernera encore la ville (+40 k€), et des prestations C.A.F. (+70 k€), du fait de la nouvelle structure.
- **La prévision pour les droits de mutation** est ajustée aux niveaux de réalisation constatés depuis deux ans (> 600 k€), permettant une hausse de 100 k€ de B.P. à B.P.

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE

B. UNE ÉVOLUTION UN PEU PLUS MODÉRÉE DES DÉPENSES (+3 % soit +0,5 M€)



➤ **Plusieurs hausses ont des motifs circonstanciels :**

- Les locations de bâtiments modulaires accueillant l'école Kléber durant les travaux (**+110 k€**).
- Les assurances pour le démarrage de ce chantier, et de celui de la médiathèque (**+ 40 k€**).
- La mise en peinture de l'école Hugo-Lamartine (**+ 40 k€**).
- Le déménagement des ateliers municipaux (**+ 14 k€**).
- Trois audits : la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (**+ 8 k€**), la certification écolo-crèches (**+ 7 k€**), et la poursuite de certification Qualiville (**+ 4 k€**).

- **D'autres pourraient être maintenues au-delà de 2019 :**
- Les reprises de concessions et travaux au cimetière (**+20 k€**).
 - Les subventions à 55 associations locales (**+ 13 k€**).
 - Les contrats d'assurance de la ville (**+ 10 k€**).
 - Les matières et fournitures, en raison de la hausse des interventions effectuées par les agents municipaux (**+ 10 k€**), mais aussi le banquet des Aînés (**+ 8 k€**), les ateliers « zéro déchets » (**+ 3 k€**), les prestations théâtre aux Arcades (**+ 8 k€**), la dotation fournitures dans les écoles et le transport à la médiathèque des écoles qui en sont éloignées (**+ 3 k€**).
- **Les charges de personnel** augmentent (+2,5 %, **+250 k€**), en raison des recrutements à la police municipale, à l'informatique, de l'avancement des agents, de l'augmentation de la prime de base de +5€ / agent, et de la réintégration d'agents à temps plein qui étaient à demi-traitement pour raison médicale.

- **À l'inverse, des baisses circonstancielles à signaler :**
 - Le prélèvement au titre de la loi S.R.U. est annulé en raison de la vente à l'euro symbolique de terrains, rue Kléber (**-100 k€**).
 - Le déménagement de la médiathèque à la salle J.Brel permet une baisse des contrats d'entretien et des fluides (**- 20 k€**).

- **Enfin, des efforts de gestion sont entretenus dans la continuité des exercices précédents :**
 - Les intérêts de la dette (**-27 k€**).
 - La maintenance du réseau informatique et des systèmes de sécurité est partiellement ré-internalisée (**-24 k€**), celle des classes mobiles dans les écoles l'est entièrement (**-6 k€**).
 - Les missions d'archivage se terminent (**-17 k€**).
 - Du fait du Centre Technique Municipal, fin des d'occupation de locaux privés par le service logistique (**- 13 k€**).
 - La subvention au C.C.A.S. reste stable.

II. INVESTISSEMENT, VERS UNE RÉALISATION SIMULTANÉE DES PROJETS

2019 commence par le démarrage des travaux de l'école Kléber et de la médiathèque. Les travaux de la nouvelle structure Petite Enfance se terminent. Un autofinancement disponible plus élevé que les années précédentes permet de poursuivre la programmation du P.P.I.

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE

A. UN AUTOFINANCEMENT ENCOURAGEANT



➤ **Les ressources propres d'investissement près de 6 M€** décomposées comme suit :

- Le résultant du fonctionnement 2018 :	1,52 M€
- Le résultat de l'investissement 2018 :	1,10 M€
- L'excédent budgétaire d'équilibre pour 2019 :	0,84 M€
- Les amortissements :	0,59 M€
- Le F.C.T.V.A. :	0,85 M€
- Les cessions d'actifs envisagées :	1 M€



Notamment, 0,76 M€ correspondant au premier tiers de la vente à Vilogia des terrains du futur éco-quartier Jappe-Geslot



- **Les subventions à percevoir s'établissent à 1,1 M€**
- M.E.L. - médiathèque (2° acompte/1 M€) : **0,30 M€**
 - D.R.A.C. - médiathèque (2° acompte/1,6 M€) : **0,55 M€**
 - M.E.L. - terrain synthétique Merchier : **0,23 M€**
 - Région - terrain synthétique Merchier : **0,05 M€**
- **D'autres recettes restant à encaisser sont reportées de la gestion 2018 et s'établissent à 1,8 M€** décomposées comme suit (subventions restant à solder) :
- Solde M.E.L. médiathèque : **0,5 M€**
 - Solde D.R.A.C. - médiathèque : **0,55 M€**
 - Département du Nord – médiathèque : **0,30 M€**
 - Département du Nord – « pas à pas et la la la » : **0,06 M€**
 - C.A.F. – « pas à pas et la la la » : **0,30 M€**
 - Département du Nord - caméra devant le collège : **0,01 M€**
 - D.S.I.L. (Etat) – clôture A.France-La Bruyère : **0,04 M€**

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE

B. DES REPORTS DE CRÉDITS ET DES PROJETS NOUVEAUX



➤ **Les reports de crédits concernent des dépenses engagées en 2018 et restant à réaliser pour 2 M€ :**

- Poste de police commun (ex-Poste) : acquisition : **0,50 M€**
- Chantier école Daudet-Bettignies : Fin des paiements : **0,05 M€**
- Vidéo-protection : achèvement des 24 installations : **0,04 M€**
- École La Bruyère : achèvement : **0,06 M€**
- Nouvelle crèche : maîtrise d'œuvre et travaux : **0,30 M€**
- Médiathèque : maîtrise d'œuvre : **0,18 M€**
- École Kléber : maîtrise d'œuvre et travaux : **0,24 M€**
- Autres travaux, achats d'équipements, etc... : **0,63 M€**

Quatre projets d'envergure réalisés sur plusieurs exercices :

- Médiathèque : réaménagement (2 ans restants) : **2,70 M€**
- École Kléber : réhabilitation (2 ans restants) : **2,56 M€**
- Salle de sports Merchier : concours M.O. : **0,20 M€**
- École Pasteur-Curie : étude pour la réhabilitation : **0,02 M€**

Quatre projets à réalisation prévue et achevée en 2019 :

- Centre Technique Municipal : aménagements : **0,13 M€**
- Terrain de football synthétique : création : **0,85 M€**
- Vidéoprotection : deuxième tranche d'installation : **0,10 M€**
- Démolitions (cour Facon, et n°55 et 57 rue J.Jaurès) : **0,20 M€**

Plusieurs projets de démocratie participative à concrétiser :

- Plaine Mandela (sécurisation), chemin Lyautey, jardi-potagers, mobiliers urbains des parcs : **0,04 M€**

Plusieurs acquisitions programmées :

- Rue du Colombier et chemin rouge, notamment : **0,20 M€**
- Renouvellement du matériel des espaces verts : **0,10 M€**
- Nouveau véhicule pour la police municipale : **0,04 M€**

Des travaux de réparation et investissements récurrents sont maintenus, pour 0,82 M€ :

- Renouvellement des matériels et mobiliers : **0,45 M€**
notamment le mobilier scolaire de l'école Kléber
- Modernisation de l'éclairage public : **0,08 M€**
- Travaux dans les écoles : **0,06 M€**
- Moyens informatiques (matériels, logiciels, ect) : **0,16 M€**
notamment la sécurisation du réseau (pare-feu), le renouvellement d'une classe mobile informatique
- Renouvellement des chaudières : **0,03 M€**
- Travaux en régie des agents municipaux : **0,04 M€**
- ...

Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902206-20190213-DEL2019008-DE

C. EMPRUNT ET DÉSENDETTEMENT



➤ En-cours au 01/01/2014 :	13,41 M€
➤ En-cours au 31/12/2018 :	11,58 M€
➤ Besoin d'emprunt 2019 :	2,78 M€
➤ Capital à rembourser en 2019 :	-1,38 M€
➤ En-cours au 01/01/2020 :	12,98 M€

Évolution de l'en-cours de dette

